

## PERSONNES MAJEURES



*La mairie agit sous l'autorité de la préfecture, des pièces complémentaires peuvent être demandées afin d'effectuer les vérifications nécessaires à l'instruction de votre dossier. Les délais d'obtention peuvent être variables selon chaque situation et la période du dépôt de la demande. A réception d'une carte d'identité ou d'un passeport dans nos services et passé un délai de trois mois, les titres non remis sont invalidés et détruits.*


Dépôt des dossiers en mairie **sur rendez-vous uniquement.**

Une **pré-demande** peut être remplie sur le site <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>, cela facilitera le traitement de votre dossier le jour du rendez-vous

**(Imprimer le document, ne pas le signer, ne pas coller la photo OU se munir du numéro)**

### DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR + PHOTOCOPIES

- Carte Nationale d'Identité plastifiée
- Passeport
- Un extrait de votre acte de naissance avec filiation complète (en original) de **moins de 3 mois** (pour une 1<sup>ère</sup> demande ou anciens titres expirés depuis + de 5 ans)
- Acte de mariage / de décès si changement d'état-civil
- Jugement de divorce pour les femmes souhaitant conserver l'usage du nom de leur ex-mari (copie 1<sup>ère</sup> et dernière page et page où se trouve l'autorisation de conserver le nom marital)
- Certificat de nationalité française (CNF) ou décret de naturalisation
- Justificatif de réservation de départ à l'étranger
- Justificatif de l'employeur pour déplacement professionnel

- 1 photo **en couleur**  
NON découpée  
Récente de moins 6 mois,  
**(Différente de celle figurant sur votre carte d'identité)**  
Format 3,5 x 4,5 cm  
de face tête nue, sur fond clair, neutre et uni  
  
(Normes ISO/IEC – 197945-2005)  
 **Sans lunettes**

- 1 justificatif de domicile de **moins d'un an** à vos noms et prénoms **ou** dernier avis d'imposition

En cas d'hébergement au domicile d'un tiers, y compris des parents, présenter les documents suivants :

- 1 justificatif de domicile de **moins d'un an** de l'hébergeant
- Une pièce d'identité de l'hébergeant
- Une attestation sur l'honneur sur papier libre datée et signée par l'hébergeant

Timbres fiscaux dématérialisés à acheter chez un débitant de **tabac** ou **en ligne** <https://timbres.impots.gouv.fr> )

- PASSEPORT : 86 euros**
- CNI** : gratuite sauf si perte ou vol **25 euros** (Déclaration de vol original délivrée par la gendarmerie ou commissariat)

**Rendez-vous le ..... / ..... / ..... A : .....h.....**

*En cas d'annulation, merci de bien vouloir contacter le 01.49.62.25.25*